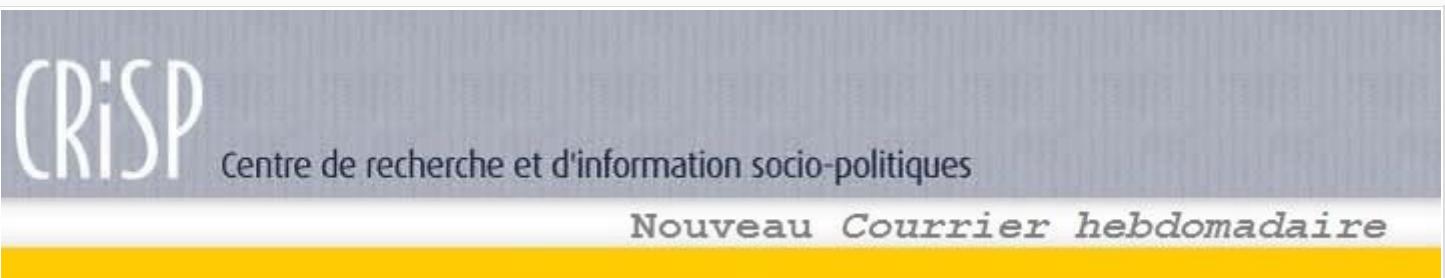


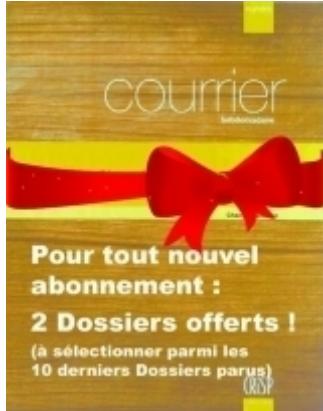
Van: Le CRISP <no-reply-mailing=crisp.be@mail41.atl161.mcsv.net> namens Le CRISP
<no-reply-mailing@crisp.be>
Verzonden: dinsdag 3 februari 2015 10:00
Aan: Nieuwsarchief
Onderwerp: Concertation et démocratie économique (1944-1978)

3 février 2015

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques
Nouveau *Courrier hebdomadaire*



**Concertation et
démocratie
économique (1944-
1978)**

**Courrier hebdomadaire n° 2237,
par É. Arcq, 51 p., 2014**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un vaste projet de démocratie économique et sociale complétant la démocratie politique voit le jour en Belgique. Il se concrétise par l'institutionnalisation d'une double forme de concertation : sociale, d'une part, et économique, d'autre part. La concertation sociale vise à associer les interlocuteurs sociaux aux décisions politiques prises en matière de relations collectives de travail. La concertation économique a pour objectif d'instaurer un mode de fonctionnement démocratique en matière économique : en permettant aux acteurs économiques de participer aux prises de décision (les patrons au niveau de la politique économique et les travailleurs au niveau de l'entreprise) et en orientant les décisions économiques vers l'intérêt général. Aujourd'hui, la concertation sociale est toujours d'actualité. En revanche, la concertation économique a quasiment disparu.

Le but du présent *Courrier hebdomadaire* est de retracer l'histoire, largement oubliée, de la démocratie économique et de ses



**COMMANDER
EN LIGNE**

Pour la Belgique, vous ne payez rien lors de la commande. Vous nous réglez par virement bancaire dans les 30 jours après la réception.

[Courrier hebdomadaire](#)
[Abonnement](#)
[40 numéros par an](#)
[Version papier et électronique](#)

réalisations institutionnelles. Quatre aspects de l'économie concertée sont analysés : le lien entre démocratie économique et démocratie politique, l'organisation démocratique de l'économie, la démocratisation de l'entreprise, l'encadrement démocratique de la politique économique. Pour tenter de caractériser le degré de consensus politique atteint sur ces différents aspects, sont étudiées les intentions du législateur, les vues des partis participant au pouvoir et les positions des interlocuteurs sociaux influençant la décision politique. Les facteurs du déclin de la concertation économique sont mis en évidence.

Ce retour sur le passé éclaire les débats actuels sur la « gouvernance économique », qui sont aux antipodes des conceptions ayant été à la base de la démocratie économique.

Copyright © 2015 CRISP | Information, Tous droits réservés.
Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du CRISP.

Notre adresse postale :
CRISP
Place Quetelet 1A
Saint-Josse-ten-Noode 1210
Belgique

[Se désinscrire](#) | [Modifier ses informations](#)

--
This message has been scanned for viruses and dangerous content by
[Amsab-ISG](#), and is believed to be clean.